

Pour diffusion immédiate

ÉTUDE PUBLIQUE SUR LES PARCS INDUSTRIELS MUNICIPAUX : ENJEUX ET PISTES D'INTERVENTION

Montréal, le 7 octobre 2010 – La commission permanente du conseil d'agglomération sur le développement économique tiendra une étude publique sur les parcs industriels municipaux dans l'agglomération de Montréal.

On compte dix-neuf parcs industriels municipaux sur le territoire de l'agglomération. Ces parcs sont situés dans sept arrondissements de Montréal ainsi que dans les municipalités de Dorval et de Pointe-Claire. L'étude publique fera le point sur ces parcs industriels en dégagant les grands constats d'ensemble et les enjeux liés à leur développement et à leur mise en valeur.

Les terrains vacants dans les parcs industriels ont-ils encore un bon potentiel de développement? Les parcs industriels sont-ils en mesure de répondre aux besoins actuels du marché? Quelles sont les actions les plus importantes à entreprendre pour assurer ou accélérer le développement des parcs industriels?

À partir d'un diagnostic établi par la Direction du développement économique et urbain de la Ville de Montréal, la commission entend recueillir les commentaires et les points de vue des organismes et citoyens intéressés et faire des recommandations au conseil d'agglomération sur de possibles pistes d'intervention pour les parcs industriels municipaux dans la perspective de promouvoir et développer l'économie montréalaise.

Cette étude publique se tiendra en deux temps :

- le jeudi 21 octobre 2010 à 19 h, présentation d'un diagnostic des parcs industriels par la Direction du développement économique et urbain et période de questions et interventions des citoyens;
- le mercredi 3 novembre 2010 à 19 h, poursuite des interventions des citoyens et dépôt de mémoires.

Ces séances se tiendront à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal, au 275, rue Notre-Dame Est.

La commission prévoit adopter ses recommandations lors d'une séance publique le mardi 16 novembre 2010 à 17 heures, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal.

La commission souhaite entendre les citoyens et les organismes sur le sujet. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire le soir même de l'une ou l'autre des séances publiques à compter de 18 h 30 ou à l'avance auprès du secrétariat de la commission (commissions@ville.montreal.qc.ca)

Les documents relatifs à cette séance publique peuvent être consultés sur le portail Internet de la Ville www.ville.montreal.qc.ca/commissions et, dans les bureaux Accès Montréal et les mairies des arrondissements et des villes de l'agglomération. Pour plus de renseignements, prière de communiquer avec le secrétariat de la commission au (514) 872-3770.

-30-

Renseignements : Direction du greffe
Division des élections et du soutien aux commissions
(514) 872-3770